



**UN AGENT AVEC DES RESTRICTIONS MÉDICALES ?
EN SITUATION DE HANDICAP ?
DES SOLUTIONS EXISTENT !**

LES INTERVENANTS DU CDG45

medecine.preventive@cdg45.fr

✓ **Géraldine DONCIEUX**

Responsable du Pôle Santé Prévention Conseil



mobilite@cdg45.fr

✓ **Sophie SICCA**

Responsable du Pôle Emploi Territorial



✓ **Séverine BRISSET**

Infirmière



✓ **Cloé MOREAU**

Infirmière



✓ **Christine MILLET**

Infirmière



✓ **Marie DE SAINT ALBIN**

Conseillère en évolution professionnelle



SI JE VOUS DIS HANDICAP, A QUOI PENSEZ VOUS ?

<https://app.wooclap.com/PDNUCM?from=instruction-slideoclap.com/events/FLIQHN/0>



- Scannez le QR CODE et attendez nos instructions
- Inscrivez vos mots, expressions au singulier
- Enregistrez autant de mots que vous souhaitez

EMPLOI ET HANDICAP EN CHIFFRES



1 français sur **6**
est en situation de handicap



soit **12 millions** de français

80%

des handicaps sont invisibles



alors que le fauteuil
roulant représente **2%**
des situations de
handicap



de personnes en situation de
handicap sont au chômage

Ce qui est **2 fois supérieur** au taux de
chômage général en France.

6%

C'est le quota d'obligation d'emploi de
travailleur en situation de handicap que
les collectivités de plus de 20 agents
équivalent temps plein doivent embaucher



15%

de personnes seulement,
ont besoin d'un
aménagement de poste



Sources :

Agefiph, INSEE, UNEDIC.

Infographie : Maeva PICHON - DSI Auvergne Rhône Alpes

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES CHIFFRES

CENTRE VAL DE LOIRE EN 2022

5,60 %
TAUX D'EMPLOI DIRECT

4,57 % 
dans la Fonction
publique D'ÉTAT

4,74 % 
dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE

6,42 % 
dans la Fonction
publique
TERRITORIALE

6 076
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2022

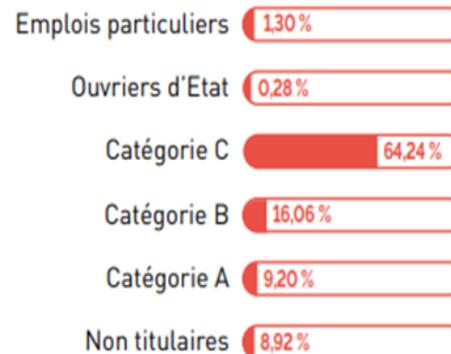
350 
dans la Fonction
publique D'ÉTAT

2 137 
dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE

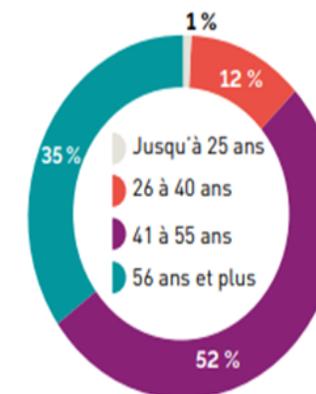
3 589 
dans la Fonction
publique
TERRITORIALE

LES BOE EN 2022

Statut



Âge

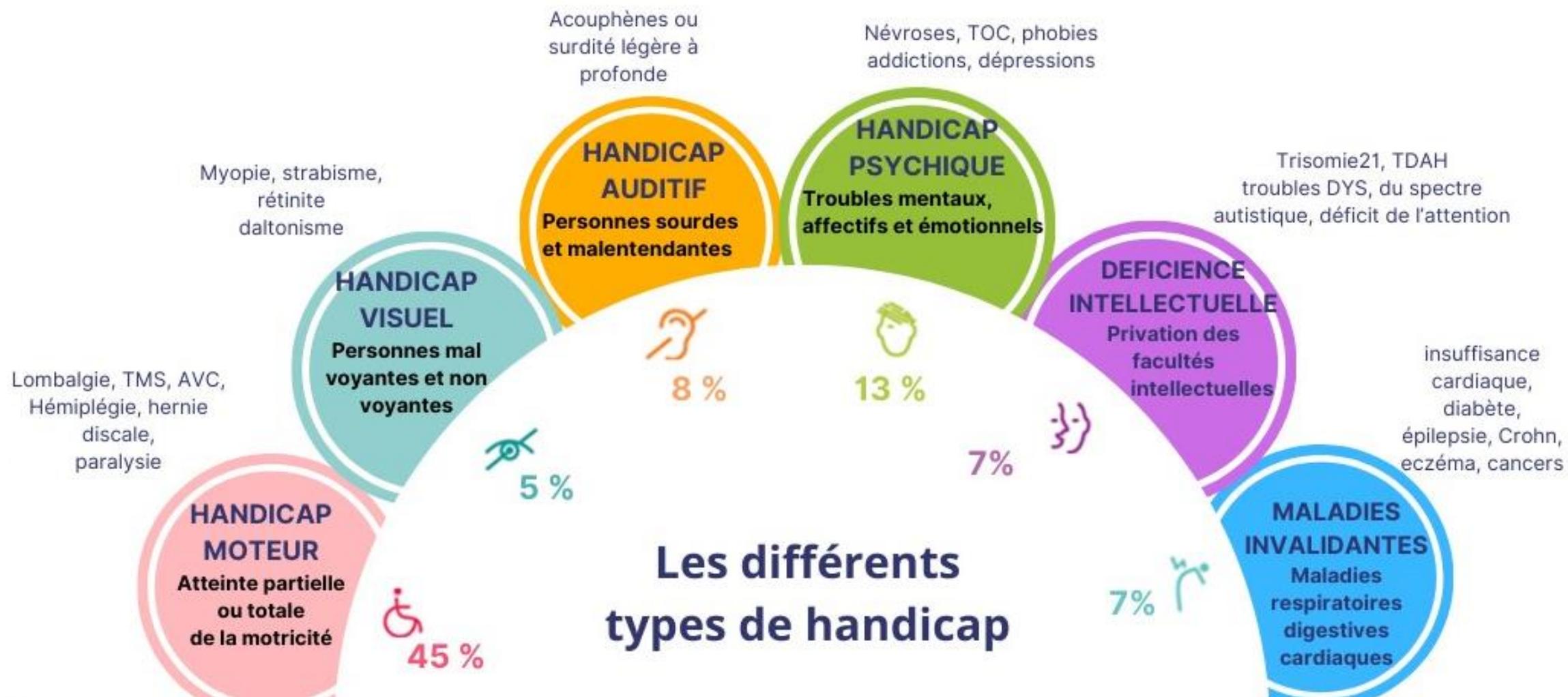


Sexe

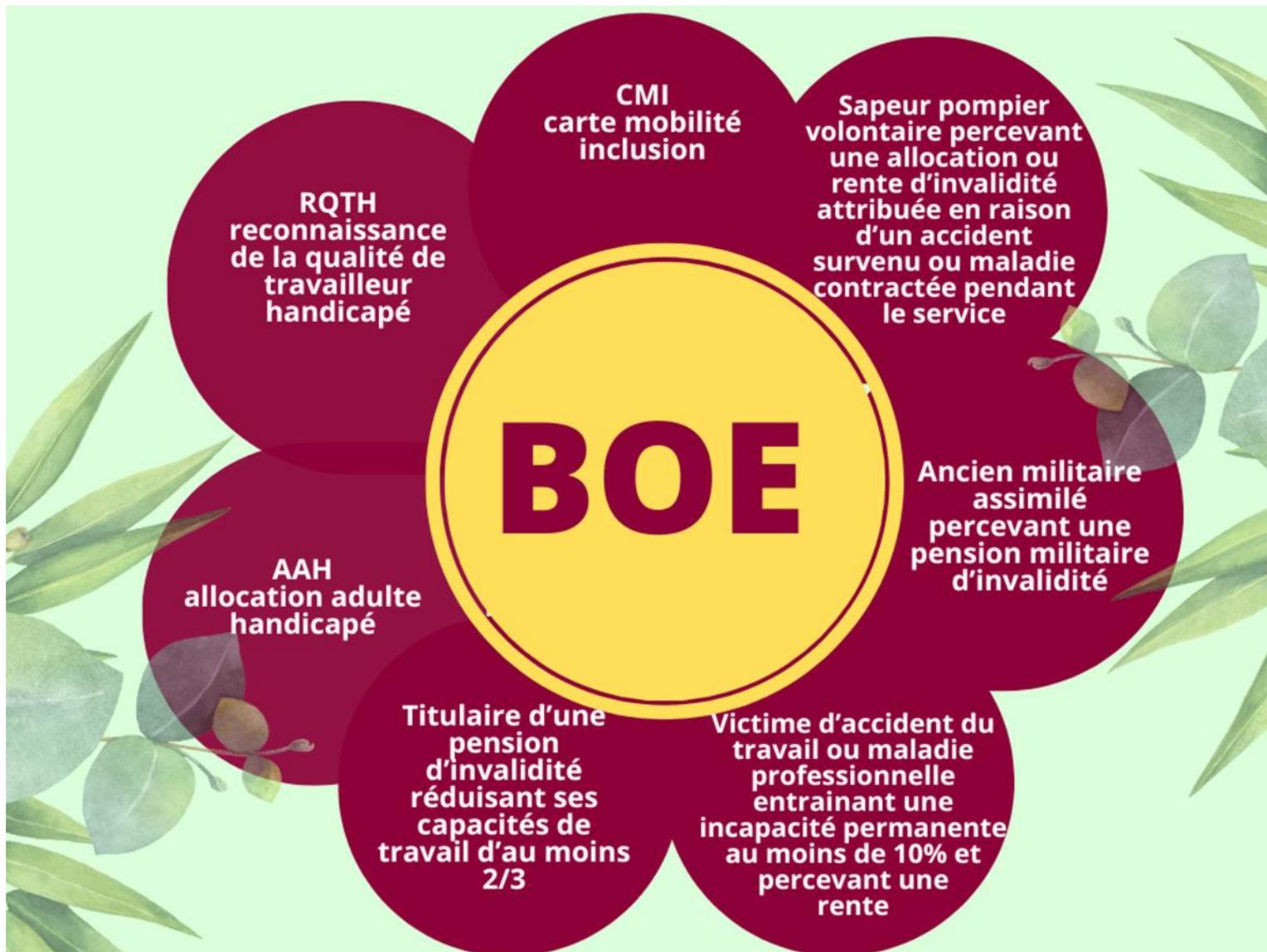


LE SAVIEZ-VOUS ?

LES DIFFÉRENTS TYPES DE HANDICAP



BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI (BOE)





HANDICAP & RECRUTEMENT

« aucun candidat ne peut être écarté, en raison de son handicap, d'un concours ou d'un emploi de la fonction publique, sauf si son handicap a été déclaré incompatible avec la fonction postulée à la suite de l'examen médical destiné à évaluer son aptitude à l'exercice de sa fonction. »

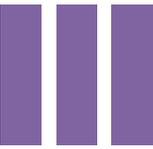
AI-JE L'AIR DEUX FOIS MOINS INVESTIE ?

Pourtant,
que mon handicap
soit visible ou non,
j'ai deux fois
plus de risques
d'être au chômage
que la moyenne
des Français.



LES COMPÉTENCES D'ABORD

ON RECRUTE



LE RECRUTEMENT PAR CONTRAT



LE PUBLIC CONCERNE

- Tous les BOE sans limite d'âge
- Toutes les catégories A, B, C
- Diplôme exigé (équivalent au diplôme pour le concours externe)
- Aptitude physique vérifiée par un médecin agréé
- Non applicable aux agents public



LE DÉROULEMENT DU CONTRAT

- Recrutement pour une durée d'un an, idem stagiaire
- Rémunération équivalente à celle d'un fonctionnaire stagiaire
- Suivi personnalisé pour faciliter l'insertion professionnelle
- Suivi de la formation CNFPT pour la titularisation



LA FIN DE CONTRAT

A la suite d'une évaluation et d'un entretien:

- Titularisation
- Renouvellement
- Fin du contrat

LE RECRUTEMENT PAR CONCOURS



Aménagement des épreuves : aides techniques et aides humaines



Nécessite un certificat médical de moins de 6 mois



A l'issue, recrutement dans les conditions de droit commun



Un agent public inscrit à un examen professionnel peut bénéficier d'aménagements des épreuves

AIDE AU PARCOURS VERS L'EMPLOI

- Déménagement
- Equipement pédagogique de l'apprenti
- Besoins individuels spécifiques

plafonnée à 750€

AIDE AUX DÉPLACEMENTS

- Financement du transport adapté domicile / travail
- Aménagement du véhicule personnel

AIDES A L'EMBAUCHE DU FIPHFP

AIDE AU RECRUTEMENT DURABLE

- Apprentis, contrats aidés, stagiaires écoles

4000€ à la titularisation

AIDE A L'EMBAUCHE D'APPRENTIS

- Indemnité d'apprentissage : 80% du salaire chargé
- Frais de formation : plafonnée à 10000€ pour chaque année
- Aide au tutorat d'accompagnement
- Frais de formation du tuteur

LES ETAPES DU RECRUTEMENT: si la RQTH est mentionnée ou si le CV vient de Cap Emploi

01



L'analyse du CV

Le CV ne reflète pas toujours les potentialités de la personne, ne pas hésiter à s'appuyer sur Cap Emploi (possibilité de mise en situation par exemple).

02



L'entretien

L'entretien doit être abordé sous l'angle des compétences. Le handicap peut être évoqué par le biais des adaptations de poste nécessaires (pour rappel seulement 15% des situations de handicap nécessitent un aménagement de poste).

03



Les suites de l'entretien

Si des besoins d'aménagement de poste sont identifiés dès l'entretien, le service de médecine préventive peut être mobilisé, tout comme Cap Emploi.



HANDICAP & RQTH

LA RQTH

DÉFINITION

LA RQTH PERMET DE BÉNÉFICIER DE MESURES PERMETTANT DE TROUVER UN EMPLOI OU DE LE CONSERVER.

LA RQTH EST ATTRIBUÉE POUR UNE DURÉE D'UN À DIX ANS OU SANS LIMITE DE DURÉE DANS CERTAINES SITUATIONS

CRITÈRES ATTRIBUTION

SI LA POSSIBILITÉ D'OBTENIR OU DE CONSERVER UN EMPLOI EST RÉDUITE

ETRE ÂGÉ DE PLUS DE 16 ANS

ETRE DÉGAGÉ DE TOUTE OBLIGATION SCOLAIRE

INTÉRÊTS DE LA RQTH

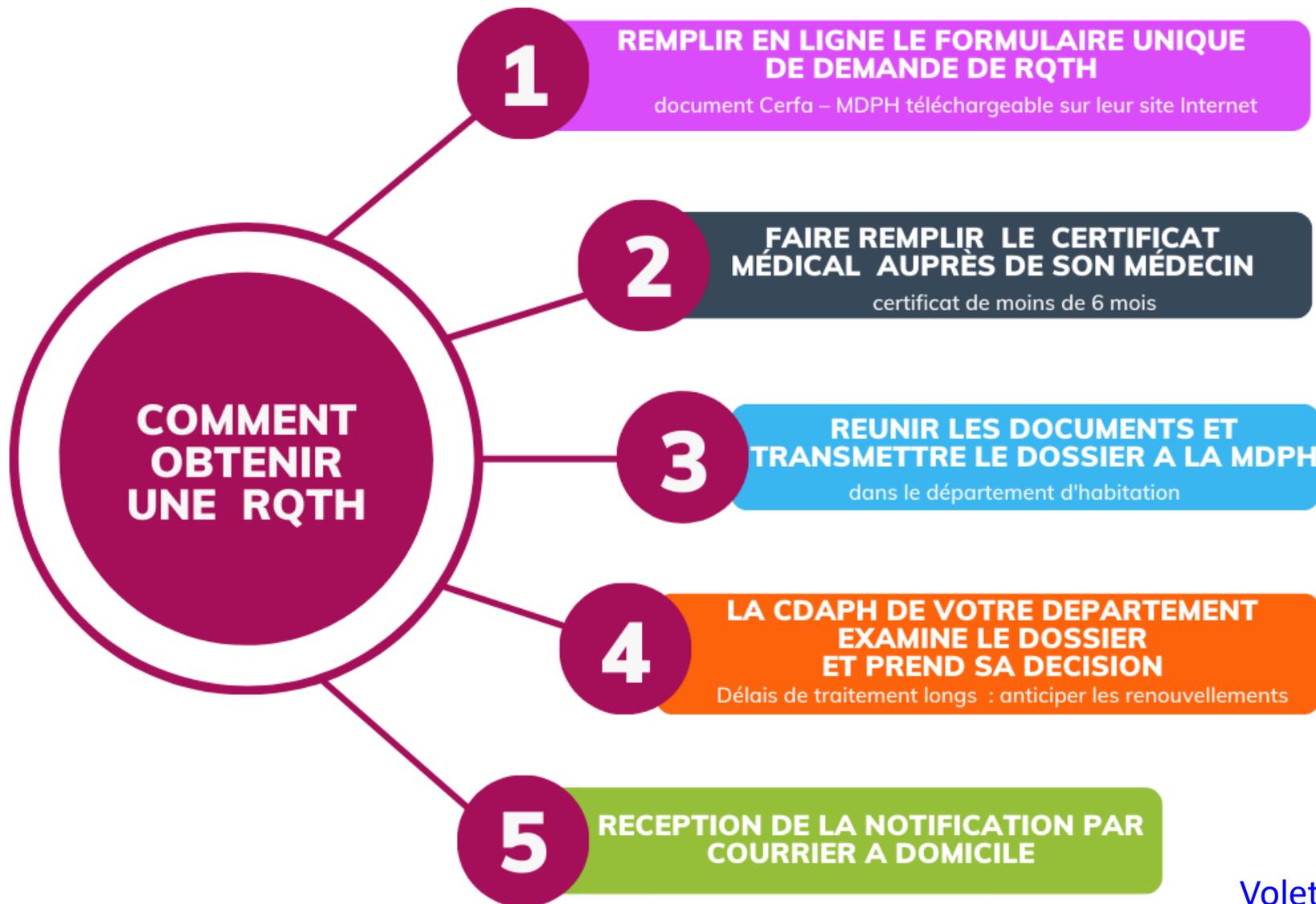
RECONVERSION PROFESSIONNELLE

AMÉNAGEMENT DES HORAIRES DE TRAVAIL
SUIVI MÉDICAL RENFORCÉ

TEMPS PARTIEL DE DROIT

AMÉNAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL
AIDES DU FIPHFP POUR CES AMÉNAGEMENTS

Temps partiel de droit



[formulaire-mdph-2020.pdf \(loiret.fr\)](http://formulaire-mdph-2020.pdf(loiret.fr))

[Certificat médical MDPH.pdf \(loiret.fr\)](http://Certificat%20m%C3%A9dical%20MDPH.pdf(loiret.fr))

RQTH

Autres documents utiles :

[Volet 1 compte-rendu type pour bilan auditif](#)
[Volet 2 compte-rendu type pour bilan ophtalmologique](#)

Que dois-je remplir ?

- C'est ma première demande à la MDPH
- Ma situation médicale, administrative, familiale ou mon projet a changé
- Je souhaite une réévaluation de ma situation et/ou une révision de mes droits

Remplissez tout le formulaire pour exprimer l'ensemble de vos besoins. Vous avez aussi la possibilité de préciser les droits et prestations que vous souhaitez demander en remplissant la partie E

- Je souhaite le renouvellement de mes droits à l'identique car j'estime que ma situation n'a pas changé

Remplissez les parties A et E. Vous avez aussi la possibilité de remplir tout le formulaire

- Votre aidant familial (la personne qui s'occupe de vous au quotidien) souhaite exprimer sa situation et ses besoins

Votre aidant familial peut remplir la partie F

Vous avez déjà un dossier à la MDPH ?

Oui Dans quel département : N° de dossier :

COMMENT REMPLIR LE DOSSIER RQTH

Encadré A : situation administrative de la personne

A Documents à joindre obligatoirement à votre demande

Renseignements obligatoires

- Un certificat médical de moins de 6 mois prévu pour les demandes MDPH
- Une photocopie recto verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (Pièce d'identité en vigueur ou titre de séjour en cours de validité ou tout autre document d'autorisation de séjour en France)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (Pour les enfants, joindre le justificatif de domicile du représentant légal ; pour les personnes hébergées par un tiers : justificatif de domicile et attestation sur l'honneur de l'hébergeant)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)

J'ai rencontré des difficultés pour faire remplir mon certificat médical par le médecin. Préciser :

.....
.....

Le : / / Signature : _____

Signature : De la personne concernée
 De son représentant légal
 Des deux parents (pour les mineurs)

J'accepte, que la MDPH, pour mieux connaître ma situation et mes besoins, échange avec les professionnels qui m'accompagnent, en application de l'article L244-10 du code de l'action sociale et des familles.

Je n'accepte pas que la MDPH échange avec les professionnels qui m'accompagnent, et je m'engage à répondre à toute information complémentaire nécessaire à la MDPH.

En cochant cette case, je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations déclarées ci-dessus.

Je souhaite bénéficier d'une procédure simplifiée si je suis dans un des cas suivants :

- Renouvellement d'un droit ou d'une prestation, lorsque ma situation n'a pas évolué,
- Reconnaissance des conditions nécessaires en vue de l'affiliation gratuite à l'assurance vieillesse de l'aidant d'une personne handicapée,
- Attribution d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH),
- Situation d'urgence.

Dans ce cas, je ne pourrai pas être reçu(e) par la CDAPH.

A la fin, liste des documents à fournir, dont le certificat médical fourni avec le dossier

Dater et signer

Procédure simplifiée le cas échéant

COMMENT REMPLIR LE DOSSIER RQTH

Encadré B: la vie quotidienne

Encadré E: expression des demandes

PCH: Pour la prise en charge d'un appareillage auditif ou d'un fauteuil roulant par exemple

CMI: Pour passer en priorité ou pour le stationnement

E Expression des demandes de droits et prestations

E1 Demandes relatives à la vie quotidienne

Les droits et les prestations délivrés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sont soumis à certaines conditions, notamment liées à l'âge :

Vous avez moins de 20 ans :

- Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) voire un de ses compléments
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Carte mobilité inclusion - Mention invalidité
(le cas échéant avec mention besoin d'accompagnement ou besoin d'accompagnement cécité) ou priorité
- Carte mobilité inclusion - Mention Stationnement
- Affiliation gratuite à l'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF)

Vous avez plus de 20 ans :

- Allocation aux adultes handicapés (AAH). Dans ce cas, compléter également la partie D.
La loi prévoit que la MDPH évalue le droit à la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et à l'orientation professionnelle lorsqu'une demande d'AAH est formulée. (Sous certaines conditions, le droit à l'AAH peut être ouvert avant l'âge de 20 ans.)
- Complément de ressources
- Orientation vers un établissement ou service médico-social (ESMS) pour adultes
- Maintien en établissement ou service médico-social (ESMS) au titre de l'amendement Creton
- Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) (en cas de renouvellement ou de révision)
- Allocation compensatrice pour frais professionnels (ACFP) (en cas de renouvellement ou de révision)
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Carte mobilité inclusion - Mention invalidité
(le cas échéant avec mention besoin d'accompagnement ou besoin d'accompagnement cécité) ou priorité
- Carte mobilité inclusion - Mention Stationnement
- Affiliation gratuite à l'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF)

E Expression des demandes de droits et prestations

E3 Demandes relatives au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (Dans ce cas, compléter aussi la partie D)

Cocher la case RQTH

Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

Orientation professionnelle

Centre de rééducation professionnelle (CRP), Centre de pré-orientation (CPO) ou Unité d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et socioprofessionnelle pour personnes cérébro-lésées (UEROS)

Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)

Marché du travail Avec accompagnement par le dispositif Emploi accompagné

« Le dispositif emploi accompagné propose un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle du travailleur handicapé et à son employeur. Peuvent être bénéficiaires de ce dispositif les travailleurs handicapés :

- ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire de travail,
- accueillis dans un établissement ou service d'aide par le travail ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire de travail,
- déjà en emploi en milieu ordinaire de travail, rencontrant des difficultés particulières pour sécuriser leur insertion professionnelle. »



LES RESTRICTIONS MEDICALES

LES RESTRICTIONS MÉDICALES

Lors de la visite médicale, le médecin du travail réalise un entretien avec un examen clinique qui peut varier en fonction de l'état de santé de l'agent.

Il émet des restrictions sur la base de données médicales en parallèle avec la fiche de poste.

Les restrictions sont formalisées sur la fiche de visite.

Elles peuvent être ponctuelles ou permanentes.

PORT DE CHARGE

A éviter ou interdit selon la pathologie.

La quotité : 5- 10- 15 kg

RYTHME DE TRAVAIL

- alterner les tâches
- aménager les horaires
- limiter le travail répétitif
- pas de travail de nuit
- favoriser le travail en binôme
- télétravail nécessaire
-

Restrictions

médicales

POSTURES

Elles seront limitées :

- flexion du tronc , du rachis
- station debout prolongée
- rotation du tronc
- élévation des bras
- extension des bras

POSTE DE TRAVAIL

interdictions strictes : pas de port d'arme, de contact avec le public, les enfants, de travail en hauteur, travaux électriques, de conduite de véhicules ou engin, en lien avec une pathologie et/ou un traitement médical



**Restrictions
médicales**

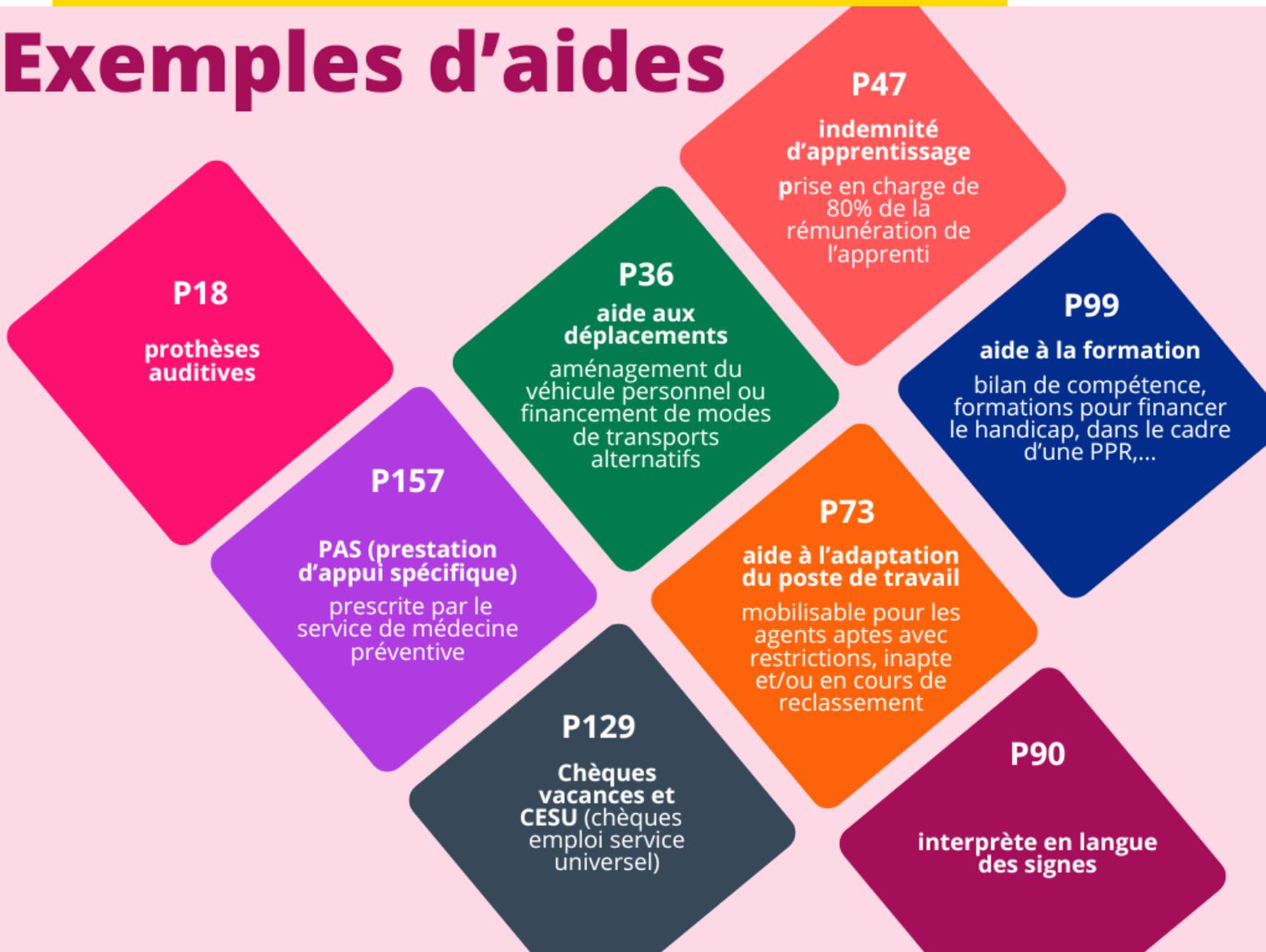
Et/ou

Handicap



**Des
aides
existent**

Exemples d'aides



Catalogue des interventions du FIPHFP

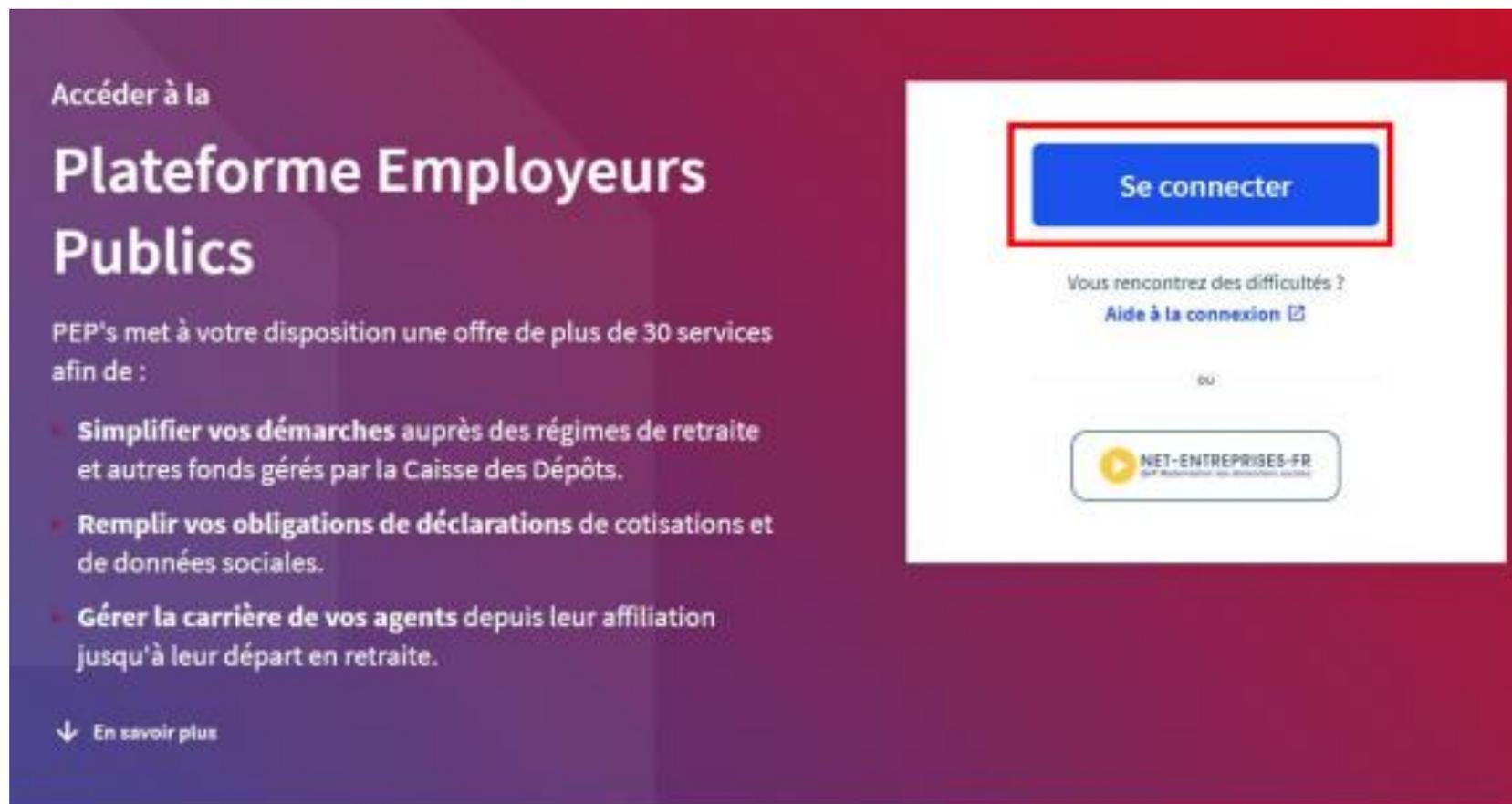
Pour chaque aide, est mentionné :

- Le montant de la prise en charge
- Les bénéficiaires, voir également p.10 du catalogue : BOE (bénéficiaires de l'obligation d'emploi)
- Les règles de cumul
- Les conditions de renouvellement
- Les pièces justificatives nécessaires à l'instruction, notamment tableau de surcoût pour l'aide à l'adaptation du poste de travail : voir [modèles de documents utiles à l'instruction des demandes d'aides au FIPHFP](#)

LA DEMANDE D'AIDE SUR LA PLATEFORME PEP'S

Les modalités de sollicitation des interventions du FIPHFP :

- Guide d'utilisation service de demande d'aide ponctuelle auprès du FIPHFP



Accéder à la

Plateforme Employeurs Publics

PEP's met à votre disposition une offre de plus de 30 services afin de :

- **Simplifier vos démarches** auprès des régimes de retraite et autres fonds gérés par la Caisse des Dépôts.
- **Remplir vos obligations de déclarations** de cotisations et de données sociales.
- **Gérer la carrière de vos agents** depuis leur affiliation jusqu'à leur départ en retraite.

↓ En savoir plus

Se connecter

Vous rencontrez des difficultés ?
[Aide à la connexion](#)

ou

 NET-ENTREPRISES-FR
GIP Mutualisation des démarches sociales

LA DEMANDE D'AIDE SUR LA PLATEFORME PEP'S

The screenshot displays the PEP'S platform interface. On the left is a dark red sidebar with navigation options: 'Tableau de bord', 'Vos courriers', 'Thématiques' (with sub-items: 'Carrières', 'Droits à pension', 'Cotisations', 'Déclarations', 'Subventions / aides', 'Mes autres services'), and 'Mes autres services'. The main content area is titled 'Tableau de bord' and features two sections: 'Mes favoris' and 'Subventions / aides'. The 'Subventions / aides' section contains a card for 'Aides et conventions FIPHFP' with an 'Accéder' button highlighted by a red rectangle. The 'Déclarations' section contains a card for 'Déclaration d'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (DOETH)' with a 'Déclarer' button.

Calais des Dépôts
Politiques sociales
pep's
plateforme employeurs publics

Tableau de bord

Mes favoris

Déclarations

Voir tout

Déclaration d'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (DOETH) ★

Déclarer

Subventions / aides

Voir tout

Aides et conventions FIPHFP ★

Accéder

LA DEMANDE D'AIDE SUR LA PLATEFORME PEP'S

Sélectionner un service

Fermer X



Aides ponctuelles

Valider mon choix



Conventions

Valider mon choix



Tableau de bord

Menu demande d'aide FIPHFP

[Tableau de bord](#)

[Demander une aide](#)

[Historique des demandes](#)

[← Retour sélection service](#)

Tableau de bord

Identité de l'établissement

Employeur: **CDG FPT DU LOIRET**

Adresse: **CDG FPT DU LOIRET 20 AVENUE DES DROITS DE L HOMME BP 91249 45002 ORLEANS CEDEX 1**

Numéro de SIRET: **28450026100029**

Numéro BCR: **01BJZ351**

Numéro contrat: **0AAH41XS**

Plafond annuel

Retrouvez ci-dessous vos soldes calculés par rapport au plafond de 40000€ attribué par année civile. La réinitialisation des soldes s'effectuera le **01 janvier 2025**



Solde consommé: **0 €**

Solde restant: **40000 €**

[Consulter le détail du calcul](#)

FIPHFP - Fonds pour l'Insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Ce service de demande d'aide est proposé par le FIPHFP. Vous pouvez consulter le site internet depuis le lien suivant :

<http://www.fiphfp.fr/>

Vous souhaitez une assistance ou

[Demander une aide](#)

LA DEMANDE D'AIDE SUR LA PLATEFORME PEP'S

Menu demande d'aide FIPHFP

Tableau de bord

[Demander une aide](#)

Historique des demandes

← Retour sélection service

FIPHFP - Fonds pour l'Insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Ce service de demande d'aide est proposé par le FIPHFP. Vous pouvez consulter le site internet depuis le lien suivant :

<http://www.fiphfp.fr/>

Vous souhaitez une assistance ou vous avez une question sur votre demande ?

Demander une aide

Un service proposé par le FIPHFP

Ce service vous permet de déposer un dossier de demande de financement concernant les aides du catalogue des interventions du FIPHFP.

Les principales étapes de la demande



Saisie des informations

Renseignez dans un formulaire à plusieurs étapes toutes les informations nécessaires à votre demande d'aide.



Ajout des pièces justificatives

En fonction du choix de l'aide, ajoutez les pièces justificatives au **format PDF, JPEG ou PNG**.



Suivi de votre demande

Une fois votre demande validée, vous pouvez à tout moment suivre l'état de son avancement depuis votre historique des demandes.

Le catalogue des interventions

Avant de procéder à la saisie de votre demande d'aide, n'hésitez pas à consulter le [catalogue des interventions du FIPHFP](#) afin de vérifier les conditions d'éligibilité de chaque aide et également que vous disposez de l'ensemble des pièces justificatives.

À savoir

Vos données saisies sont enregistrées à chaque étape du processus de demande d'aide. Vous pouvez donc reprendre ultérieurement votre saisie depuis le détail de la demande au statut « Saisie en cours ».

Démarrer la saisie d'une aide

LA DEMANDE D'AIDE SUR LA PLATEFORME PEP'S

➤ Suivre l'ensemble des étapes pas à pas :



Sélectionner le type d'aides dans la liste déroulante

Préparer en amont l'ensemble des pièces justificatives demandées

Joindre l'étude de poste si réalisée

LA MOBILITÉ

Anticiper l'inaptitude permet de préparer une reconversion plus sereinement

Les aides du FIPHFP

- Bilan professionnel ou au bilan de compétences pour les agents en poste, bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou inapte plafond de 2000€
- Formation pour les agents en PPR plafond de 10 000€ sur la durée de la PPR

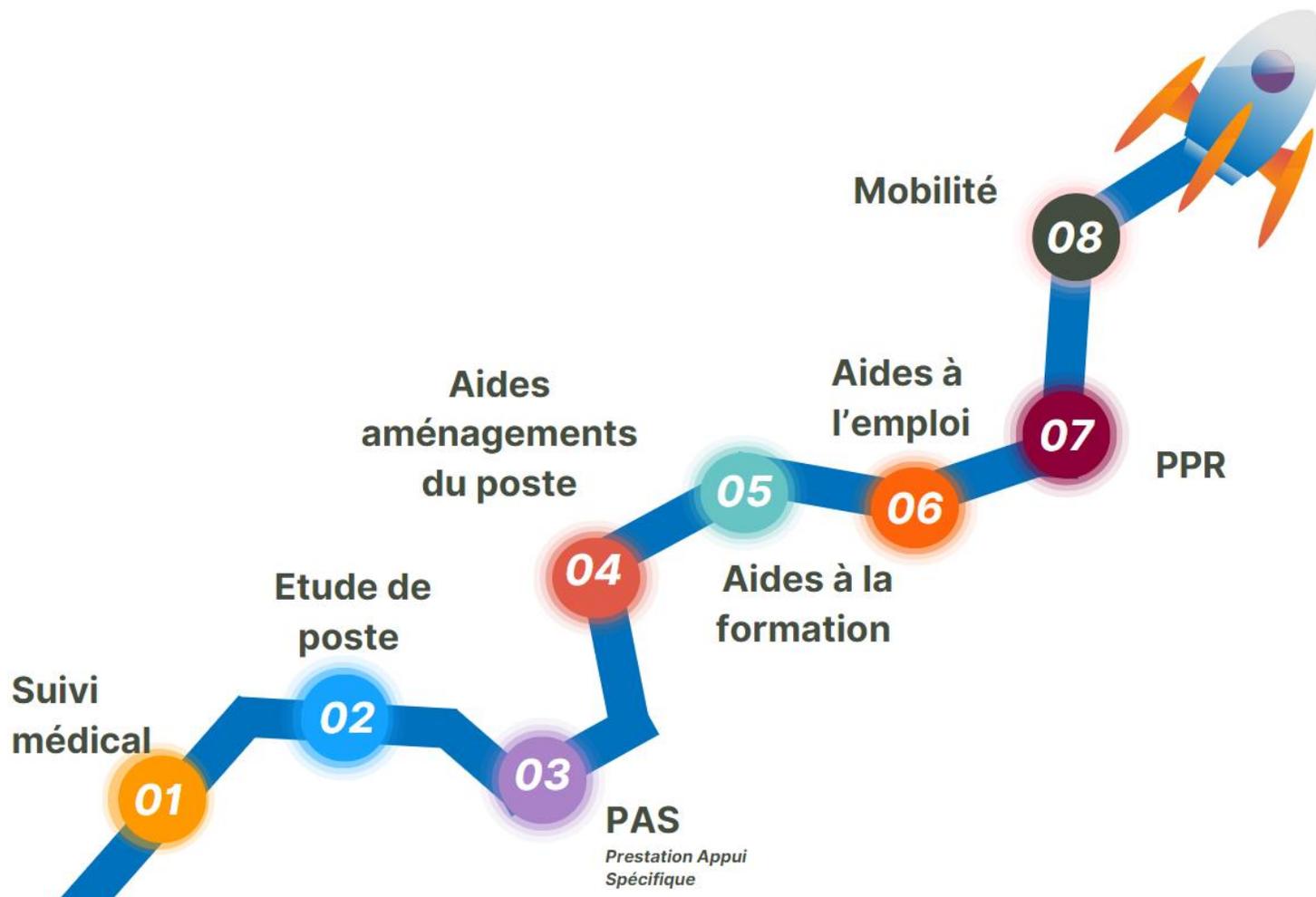


La prestation du CDG 45

Le CDG propose une prestation de conseil en évolution professionnelle qui s'adapte aux besoins de l'agent dans le cadre d'une mobilité choisie mais aussi d'une mobilité subie.

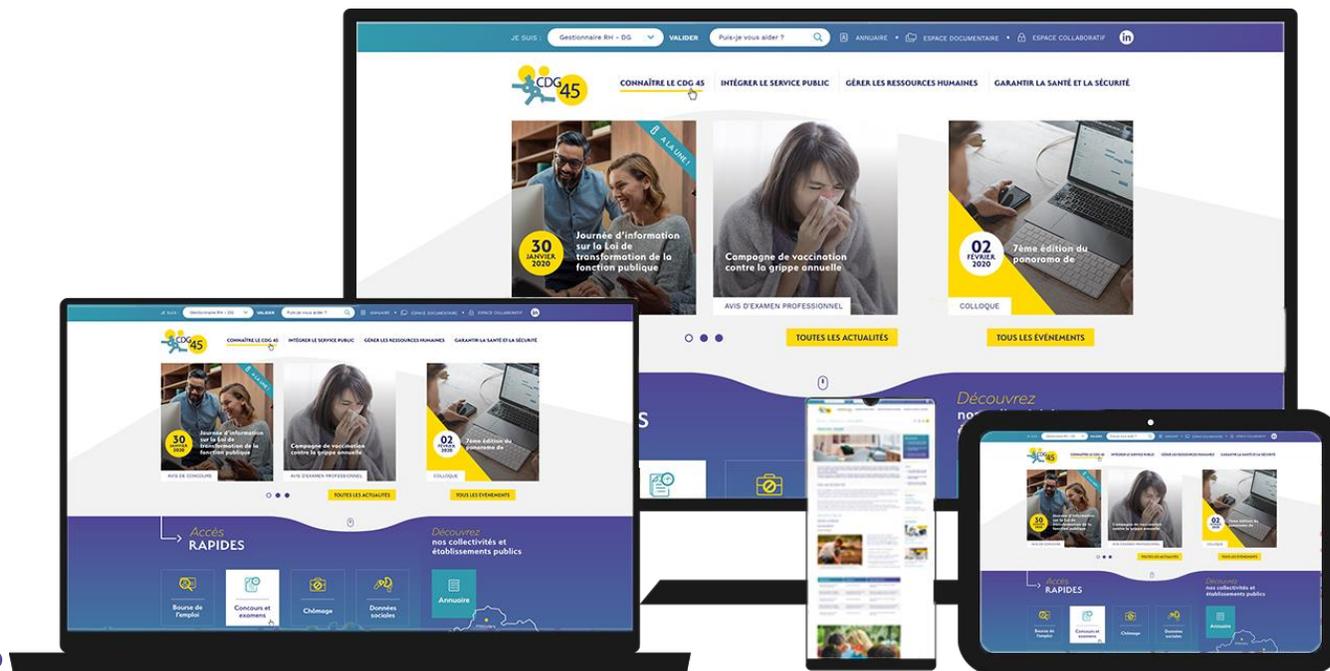
Le CDG 45 vous accompagne

ON RECRUTE, ON MAINTIENT DANS L'EMPLOI



BESOIN DE PLUS D'INFOS

Nous vous
remercions de
votre attention.



www.cdg45.fr

medecine.preventive@cdg45.fr

mobilite@cdg45.fr

20 avenue des droits de l'homme - BP91249
45002 ORLEANS Cedex 1

02.38.75.85.45

